



Mercredi 19 avril 2017 – N°501

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Inauguration des installations nouvelles du stade du Chalet lundi 1^{er} mai

14h : animation par les jeunes joueurs U 11

16h : match de gala entre AS Broons-Trémeur et le Stade Rennais (anciens professionnels tels que Pagis, Sylvestre, Delamontagne...)

Entrée gratuite.

Buvette et galettes saucisses.

VENEZ NOMBREUX !

Les élections

Les élections présidentielles :

Le 1^{er} tour dimanche 23 avril, de 8h à 19h.

Le 2nd tour dimanche 7 mai, de 8h à 19h.

Les élections législatives :

Le 1^{er} tour aura lieu le dimanche 11 juin de 8h à 18h.

Le 2nd tour se déroulera le dimanche 18 juin de 8h à 18h.

Les trois bureaux de vote sont installés au Foyer Rural :

- bureau n° 1 : dans la moitié de la grande salle près de la scène.

- bureau n° 2 : dans l'autre moitié.

- bureau n° 3 : dans la petite salle attenante.

Pour les 3 bureaux de vote, l'accès des personnes en situation de handicap se fait par le bureau n°3.

Que faut-il présenter pour voter ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité : carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire etc.

Attention, depuis 2014, les électeurs doivent présenter impérativement au bureau de vote un titre d'identité en plus de la carte électorale.

En outre vous avez reçu votre nouvelle carte électorale. De couleurs bleu, blanc, rouge, elle remplace l'ancienne carte de mêmes couleurs, il est donc nécessaire de ne pas les confondre.

Merci de prendre connaissance du n° du bureau de vote mentionné dessus, de signer la carte et de vous en munir impérativement le jour du scrutin ainsi que d'une pièce d'identité.

Ramassage des ordures ménagères

En raison du lundi de Pâques, jour férié, la collecte des ordures ménagères du lundi 17 avril 2017 est reportée au **jeudi 20 avril**.

Maison de services au public (MSAP)

En mutualisant l'offre de services en un lieu unique, la maison de services au public offre une aide aux Broonais dans leurs démarches courantes. Portées par les collectivités, ces maisons de services sont accompagnées financièrement et techniquement par l'État et la Poste.

A la poste de Broons, les habitants peuvent consulter différents sites : CAF, Carsat, CPAM, MSA, Pôle emploi, GRDF...

FESTIVITES EN AVRIL ET MAI

Lundi 24 : Don du sang, EFS au Foyer Rural

Mardi 25 : Tour de Bretagne, vers 14h30 rue de la Gare, direction Eréac, les grosses roches, rue de Brondineuf

Samedi 29 : Loto avec Jean-Jacques, aînés ruraux Trémeur au Foyer Rural

Dimanche 30 : Thé dansant avec Danielle Nicolas, aînés ruraux Sévignac au Foyer Rural

Lundi 1^{er} : Inauguration des installations nouvelles du stade du Chalet.

Vendredi 5 : Loto, Amicale Laïque Broons au Foyer Rural

ÉTAT CIVIL

Décès :

01/04/2017, Mme Madeleine THEBAULT, 27 rue de la Barrière, 81 ans.

09/04/2017, Mme Denise HAZARD née BOHANNE, 27 rue de la Barrière, 83 ans.

14/04/2017, M Henri LE HARDY, Le Moulin de Broons, 87 ans.

MESSES

23 avril : 10h30, Broons, Trédias

30 avril : 10h30, Broons, Sévignac

POUR MEMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Cabinet infirmier : 02.96.84.65.44

Infirmier libéral : M Rohrbacher : 06.07.75.21.20

Gendarmerie : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : 02.96.84.70.56.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Dinan Agglomération vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique

Dans notre région et depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante du développement du frelon asiatique « Vespa Velutina », le frelon à pattes jaunes prédateur d'abeilles. Dans les prochaines semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, vont sortir de leur hibernation pour occuper quelques semaines un nid primaire, pas plus gros qu'un ballon de hand-ball, qui est systématiquement positionné sous abri car perméable aux intempéries. Il se trouve généralement sous un hangar, dans un cabanon de jardin, derrière des volets, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid, aux dimensions nettement plus impressionnantes et souvent plus haut, à la cime d'un arbre. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même surtout en période de pleine activité.

Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. **Dinan Agglomération prendra à sa charge 100% des frais engagés.**

Pour information, le coût de la destruction d'un nid peut varier entre 80 € et 170 € si l'opération est réalisée au sol mais peut être nettement majoré si l'accès est difficile et si l'intervention d'une nacelle est nécessaire.

Pour plus de renseignements contacter votre mairie ou bien Mme Leconte – Dinan agglomération au 06.64.64.32.71.

INFORMATIONS PRATIQUES

Concours régional Bretagne 2017 à Plumaugat le 30 avril 2017 des Batteries Fanfares

Horaires de passage à Broons : 8h00 - 11h45 au Foyer Rural

Horaires de passage à Lanrelas : 8h15 - 9h45 à la salle des fêtes

Horaires de passage à Guitté : 8h30 - 10h45 à la salle des fêtes

A la salle des fêtes de Plumaugat, site du festival, parade à partir de 12h et animation.

Bal disco en fin de journée.

PROFESSION LIBERALE

Maître enseignant reiki – praticien reiki

Venant d'obtenir ma maîtrise de Maître Enseignant Reiki, je viens d'installer mon cabinet de Maître Enseignant Reiki et Praticien à Broons. J'interviens sur certaines maladies et douleurs diverses (stress, dépressions, phobies, arrêt tabac, zonas...) et je forme de futurs praticiens. Je suis enregistré en rubrique profession libérale de santé sous le numéro de Siret 818 748 584 000 13.

Je travaille en collaboration avec certaines maisons médicales.

Renseignements et rendez-vous au 06.81.25.45.57, Frank BRIOT- 4 impasse Jean Miriel à Broons.

ASSOCIATIONS

Team Broons Multisports

**Dimanche 23 avril 2017, championnat des Côtes-d'Armor VTT
7 courses au programme :**

9h30 : Juniors, masters et féminines

10h45 : Espoirs, seniors et vétérans

14h00 : Cadets et cadettes

14h45 : Minimes filles et garçons

15h15 : Benjamins filles et garçons

15h30 : Pupilles filles et garçons

15h45 : Poussins filles et garçons

Les courses sont ouvertes à tous sur présentation d'un certificat médical.

Plus de renseignements sur le blog Team Broons Multisports

Amicale Laique

Vendredi 5 mai au foyer rural de Broons à 20h30, l'Amicale organise un loto avec 2 680 € de bons d'achat.

Les bénéficiaires seront versés à l'association : Initiatives Sportives pour l'Intégration.

NB : le dimanche 21 mai, l'amicale fête ses 70 ans avec une randonnée chantée le matin (départ 10h) et une grande exposition de photos anciennes de classes de l'école et du collège (foyer rural).

Comité des fêtes

Journée du 8 mai : site de la Planchette

9h : randonnée pédestre de 11 km, ravitaillement sur le parcours, inscription à partir de 8h30, 2 € minimum au profit du Téléthon.

9h15 et 10h : courses nature Challenge du pays de Dinan Crédit Agricole. Licence ou certificat médical obligatoire pour tous.

Course populaire : 6,300 km et course jeune : 3,200 km.

Les bosses de Broons : 12,300 km

Inscription :

- Sur Klikego.com
- Par courrier à Roger Hervé 2 impasse Louis Rochefort
- Par Tél au 06.47.99.51.38
- Par mail roger-herve@wanadoo.fr

8 € pour les Bosses de Broons et 4 € pour la populaire jusqu'au 6 mai. 10 € et 6 € sur place.

A partir de 7h : **vide grenier**, 2,50 € le m, possibilité de laisser sa voiture (avec un minimum de 3 m), réservation souhaitée.

Contact et réservation au 02.96.84.73.86 ou 02.96.84.63.87.

Toute la journée : galettes saucisses, frites, buvette.

Comité de jumelage Broons-Neufahrn

Soirée choucroute organisée par le Comité de Jumelage Broons – Neufahrn, **le samedi 13 mai**, au foyer rural de Broons.

Tarifs : 14 € & 8 € pour les enfants (<12 ans) -

Réservation obligatoire avant le 9 mai.

Billets en vente à la boulangerie Caradeuc, chez Virginie Boutique et auprès des membres du comité de Jumelage.

PETITES ANNONCES

A vendre :

* Sommier Treca à lattes, parement recouvert, H : 15 cm, 160 X 200 et matelas Treca Edison, 160 X 200, à ressorts ensachés, prix sacrifiés, très bon état, **06.84.24.73.36.**

* Sommier à lattes, 50 €, porte-serviettes, porte-savon jaune, 15 €, plafonnier, 5 €, baignoire, 30 €, vasque, 20 €, bidet, 15 €, meuble de SDB, vert d'eau en 2 parties, 1.84 x 45 x 35, 30 €, matelas 2 pers, 50 €, **06.33.14.45.37** (le soir de préférence).

* Lave-vaisselle Brandt, 12 couverts, état neuf 250 €, **02.96.84.74.67** ou **06.87.50.82.03.**

* Portillon vert avec serrure, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon.

A louer :

* Maison T3, bourg de Mégrit, 360 €, **02.96.84.84.03.**

* F3 à Broons, libre, **06.80.91.49.95.**

* Maison T3, à Plénée-Jugon, **06.45.68.94.40.**

Recherche :

* **L'atelier du coiffeur** recherche modèles de coupes/techniques (hommes et femmes)

Veillez contacter notre salon au **02.96.84.62.54** ou vous présenter.

* Femme de ménage sérieuse pour quelques heures, **06.81.25.45.57.**

* Petits travaux de tonte pelouse chez particulier avec matériel à disposition de la personne, **06.69.00.77.46.**

* Propose covoiturage pour une visite ou rendez-vous sur St Brieuc, Dinan voire Rennes, **06.69.00.77.46.**